

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.611.047.2 DU 31 DECEMBRE 1992

Balance à équilibre automatique,  
à indication du poids et du prix, TESTUT  
modèle J400C, incluant une caisse enregistreuse  
I.C.L. modèle 9518/200  
(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

**FABRICANTS**

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

Société I.C.L. France, 24, avenue de l'Europe, 78140 Vélizy Villacoublay.

**DEMANDEUR**

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

**CARACTERISTIQUES**

La balance TESTUT modèle J400C faisant l'objet de la présente décision est composée de :

- une balance TESTUT modèle J400S, approuvée par décision n° 91.00.611.018.1 du 10 juillet 1991 (1) ou une balance TESTUT modèle J400, approuvée par les décisions n° 89.1.20.629.1.3 du

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1991, page 659.

(2) *Revue de Métrologie*, septembre 1989, page 1172.

(3) *Revue de Métrologie*, décembre 1990, page 1599.

(4) *Revue de Métrologie*, février 1991, page 169.

4 septembre 1989 (2), n° 90.1.30.629.9.3 du 23 novembre 1990 (3) et n° 91.00.611.002.1 du 20 février 1991 (4) ;

- une caisse enregistreuse I.C.L. modèle 9518/200 équipée d'un dispositif imprimeur I.C.L. modèle 18151/001.

Ces deux éléments constitutifs de la balance TESTUT J400C sont indissociablement reliés lors de leur installation par un câble de liaison scellé à chaque extrémité.

Les caractéristiques métrologiques de la balance TESTUT modèle J400C sont identiques à celles des balances J400 et J400S précitées.

**SCELLEMENTS**

La balance TESTUT modèle J400C est, conformément au schéma annexé à la présente décision, munie d'un dispositif de scellement.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION**

Lors de la mise en service sur le lieu d'emploi, l'installateur doit apposer sa marque d'identification sur les dispositifs de scellements du câble de liaison prévus à cet effet après s'être assuré que la liaison entre les éléments constitutifs de la balance J400C est active et que cet instrument de pesage respecte les prescriptions réglementaires qui lui sont applicables.

La balance doit toujours être installée horizontalement, mise de niveau sur une base stable. Elle

est disposée de telle sorte que l'acheteur puisse facilement se rendre compte du résultat de la pesée.

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification de la balance J400C est apposée en lieu et place de la plaque d'identification des balances J400 ou J400S susdites. Elle doit porter au moins les indications suivantes :

- balance TESTUT modèle J400C
- numéro de série
- décision n° 92.00.611.047.2 du 31 décembre 1992
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision.

Cette plaque doit être revêtue de la marque d'identification du demandeur ou de son identification complète.

Lorsque la caisse enregistreuse est installée dans sa configuration monobloc, sa plaque d'identification, conforme au schéma figurant en annexe, est apposée sur une face visible de son dispositif imprimeur.

Lorsque les modules constitutifs de la caisse enregistreuse sont séparés, chacun d'eux porte la plaque d'identification de la caisse apposée sur sa face la plus visible.

La mention "INDICATIONS NON CONTROLÉES PAR L'ÉTAT, SE REPORTER À L'INDICATEUR PRINCIPAL DE LA BALANCE" est apposée de manière indélébile sur le guide opérateur de la caisse enregistreuse.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION

La vérification primitive des balances J400C est effectuée dans les locaux de la Société TESTUT à Béthune. Un exemplaire de la caisse I.C.L., conforme au modèle entrant dans la composition de la balance TESTUT J400C, y sera toujours disponible.

## DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Nord-Pas-de-Calais et chez les fabricants.

## VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de un an à compter de la date figurant dans son titre.

## REMARQUE

Les balances TESTUT modèle J400C objet de la présente décision peuvent être commercialisées sous la marque TESTUT ou sous d'autres marques.

## ANNEXES

Notice descriptive.

Plan de scellement n° 5874-1.

Schéma de la plaque d'identification de la caisse enregistreuse n° 5874-2.

Photographies n°s 5874-3 et 4.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

## NOTICE DESCRIPTIVE

Balance à équilibre automatique  
à indication du poids et du prix  
TESTUT modèle J400C,  
incluant une caisse enregistreuse I.C.L.  
modèle 9518/200

### 1. DESCRIPTION PHYSIQUE DE L'ENSEMBLE

Le système de balance TESTUT modèle J400C est composé d'une balance TESTUT modèle J400 ou J400S et d'une caisse enregistreuse ICL modèle 9518/200 soit en configuration compacte, soit en configuration modulaire.

### 2. MISE EN SERVICE

La mise en service du système est effective lorsque les opérations de configuration et de connexion entre la balance et la caisse d'une part et la programmation des Appels-Prix d'autre part sont réalisés.

Les Appels-Prix exploités dans les échanges de données entre la caisse et la balance sont ceux des articles pesés uniquement.

La balance fonctionne prioritairement en mode connecté à la caisse. Dans cet état, seules les touches de tare (T), de correction (C) et de configuration (F) sont accessibles à l'utilisateur. Il a été prévu un mode de fonctionnement dégradé en l'absence d'une caisse fonctionnelle qui est accessible par appui sur la touche correction (C) du clavier de la balance.

Dans ce mode, le prix unitaire est introduit au clavier de la balance et les données principales sont visualisées uniquement sur l'afficheur de la balance.

### 3. DESCRIPTION DES TOUCHES DE LA CAISSE

Le clavier se scinde en cinq sous-ensembles dont les fonctions sont décrites ci-après et la répartition effectuée selon le plan inclus en annexe.

En bas à gauche, un pavé destiné aux opérations de gestion de la caisse.

Au centre un pavé numérique.

En bas à droite, le pavé lié aux opérations de règlement et de sous-total, total.

Dans la partie supérieure, les cinq colonnes de droite sont destinées aux fonctions d'accès sécurité caissière. Les sept colonnes de droite sont réservées aux fonctions d'appel prix directs et à la touche "Poids" fixe.

### 4. MODE OPERATOIRE ET ENREGISTREMENT DES DONNÉES

#### Mode opératoire

- Dépôt de l'article à peser sur le plateau de la balance
- Sélection d'un appel prix sur la caisse soit par appui de l'une des touches d'appel prix direct, soit tabulation du numéro d'appel prix suivi de la touche "Appel prix" puis obligatoirement de la touche "Poids" qui va valider la communication.

#### Transmission de données

A l'appui de la touche "Poids", la caisse envoie une demande de modification de prix unitaire de l'article sélectionné à la balance. La balance effectue le calcul du prix à payer. La caisse l'interroge alors et reçoit en réponse les informations principales : "poids, prix unitaire et prix à payer".

### 5. AFFICHAGES ET IMPRESSIONS

#### Balance

Sur la balance sont affichées les informations principales, Poids, Prix unitaire et Prix à payer ainsi qu'un voyant "Net" de mise en œuvre du dispositif de tare semi-automatique.

Ces informations sont visibles simultanément sur l'afficheur vendeur et l'afficheur consommateur.

**Caisse**

Avant appel de tout article, pesé ou non pesé, le guide opérateur affiche "CLIENT SUIVANT SVP".

Après l'appel d'un article pesé, le guide opérateur indique : "ARTICLE AU POIDS" accompagné d'un signal.

L'appui sur la touche "Poids" entraîne la communication caisse-balance et la caisse affiche le libellé de l'article et le prix à payer.

L'édition du ticket s'effectue après demande du total et validation du mode de règlement, l'afficheur indique alors "TOTAL" avec le Prix à payer par le client.

Une annulation de l'enregistrement courant se traduit par la mention sur l'affichage et le ticket de "ARTICLE CORRIGE", accompagnée du prix à payer précédé du signe "-". L'annulation de tout enregistrement autre que l'enregistrement courant sur le ticket va conduire à l'abandon du dit ticket.

**6. SECURITES DE FONCTIONNEMENT DE LA BALANCE**

Plusieurs contrôles ont été mis en place afin de détecter les erreurs de transmission entre la caisse et la balance. Ces contrôles conduisent à

interdire toute transmission et à afficher un message d'alarme lorsque l'erreur persiste.

Lorsque la balance ne dispose pas d'une donnée de poids stable, la demande peut être réitérée dans un délai maximum de 3 secondes. Si, passé ce délai, la balance est dans l'impossibilité de fournir un poids, la caisse affichera un message d'erreur. La commande d'effacement de la caisse doit être activée avant de pouvoir effectuer une nouvelle opération.

Un caractère d'identification propre au couple caisse-balance sera introduit dans les messages échangés, tout défaut de ce caractère induira un arrêt de l'envoi d'informations principales de la balance vers la caisse. La caisse ne recevra alors qu'un message d'erreur.

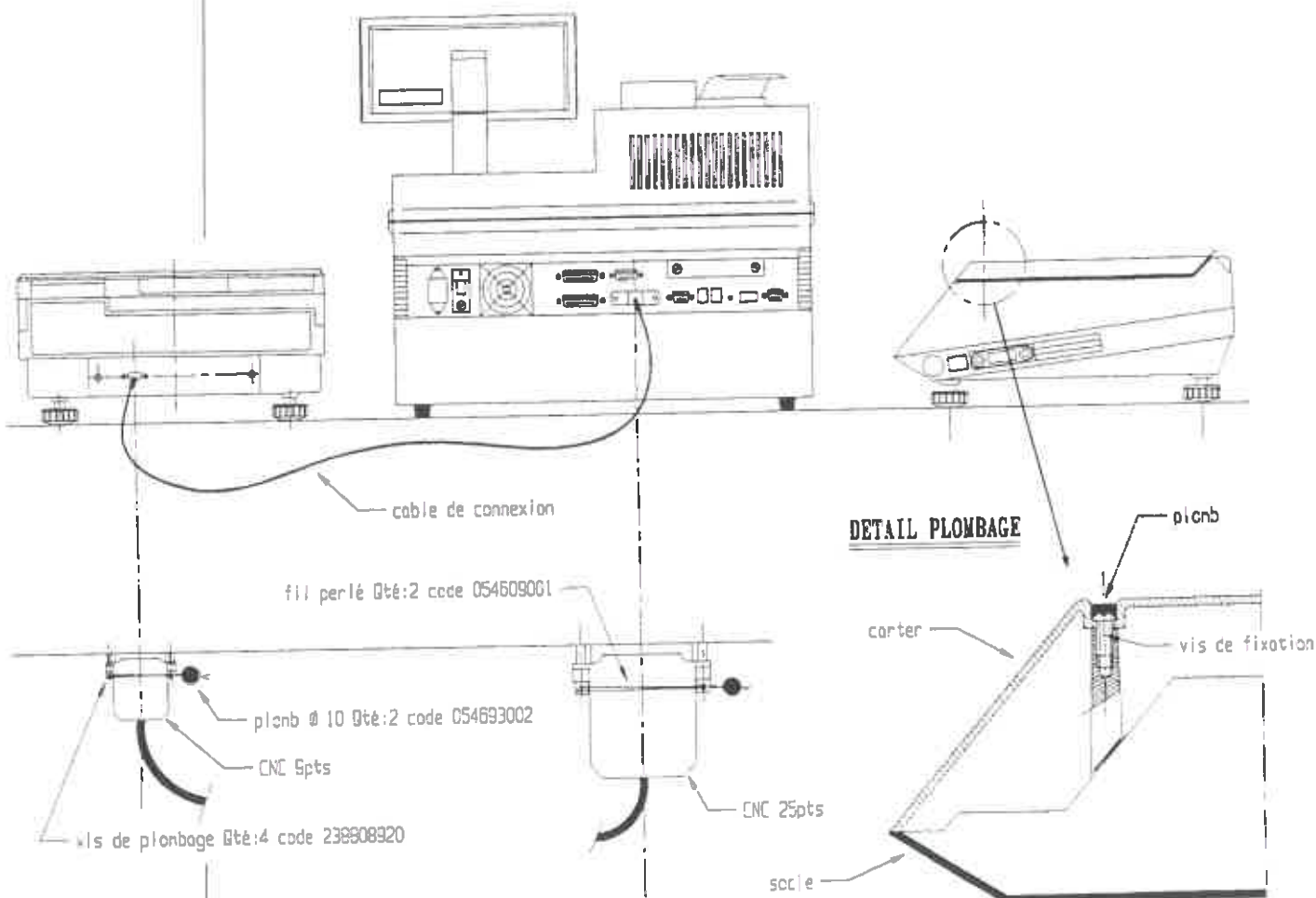
La communication en défaut est répétée un nombre limité de fois avant que la caisse n'affiche un message d'erreur : "POIDS INCORRECT" ou "PESER A NOUVEAU".

En cas de défaut permanent de communication entre la caisse et la balance, cette dernière pourra fonctionner en mode dégradé après déblocage du clavier par appui sur la touche correction (C). Il sera alors possible de saisir manuellement un prix unitaire sur le clavier de la balance. A toute nouvelle communication valide de la caisse, le mode normal reprend la priorité et le clavier numérique de la balance se verrouille.

■ N° 5874-1

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT  
J400C CONNECTEE A LA CAISSE ENREGISTREUSE ICL 9518/200**

*Plan de scellement*



■ N° 5874-2

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT  
J400C CONNECTEE A LA CAISSE ENREGISTREUSE ICL 9518/200**

*Etiquette autocollante autodestructible à apposer sur la caisse ICL 9518/200*

Balance TESTUT modèle J400C Classe **III**  
 Décision n° 92.00.611.047.1 du 31.12.92  
 Caisse ICL modèle 9518/200

■ N° 5874-3

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT  
J400C INCLUANT UNE CAISSE ENREGISTREUSE ICL 9518/200**



■ N° 5874-4

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT  
J400C INCLUANT UNE CAISSE ENREGISTREUSE ICL 9518/200**

